Compte-rendu CSE Siège
29 et 30 avril 2025

- Média Factory - Alerte santé
- France Info - Les élus veulent du concret
- Services Généraux - une réorganisation sous surveillance
- Critérium du Dauphiné - La Fabrique et le car Challenger 2 en action
- Gestion du personnel et de la paie - l'Outre-Mer renforcé
- Activités Sociales et Culturelles - la déontologie au 1er plan

• Média Factory - Alerte santé

La Média Factory ayant fait l'objet d'une expertise à la suite des alertes répétées des salariés qui y travaillent, la direction de l'équipe Support Média Factory est venue présenter son plan d'actions pour y répondre. Plusieurs recommandations ont été déjà mises en place comme :

- L'ajustement de la planification avec l'augmentation de la visibilité du planning, le renforcement des temps d'échange, l'allongement de la période de recueil de congés, mais cela ne permet pas aux salariés d'avoir une visibilité à plus de 2 semaines ce qui n'est pas sans impact sur l'organisation des week-end familiaux.
- L'organisation, la gestion de l'effectif et la formation : des rendez-vous managers/collaborateurs et des recrutements pour remplacer un départ à la retraite ont été mis en place, un plan de formation collectif a été déployé, et l'accompagnement renforcé.
- La prise en compte des nuisances relatives au Flex office : Bruit, concentration, climatisation… L'idée est de chercher des solutions adaptées aux besoins.
- Le travail entre les différents acteurs et notamment l'ingénierie et le CDE.
  Des sessions de training communes avec CDE & Ingénierie sont en cours d'organisation.
  Des partenariats avec le constructeur ont été développés et un nouveau projet de suivi des Workflows est en cours.
- Le management : avec le renforcement de la présence du manager et de l'organisateur d'activité dans le bureau des ARS pour permettre des échanges manager/collaborateur plus fréquents.

Mais ce que les élus ont pu constater, malgré ces actions, c'est que le malaise d'une partie des salariés de la Media Factory, principalement ceux du siège, ne cesse de se développer, avec à la clé des risques psychosociaux clairement exprimés.

Les élus ont en effet pu entendre en séance préparatoire des témoignages et des déclarations alarmantes ce qui les a amenés à alerter la direction pour atteinte aux droits de la personne, à leur santé et à leur sécurité.

Ils souhaitent que les salariés concernés soient pris en charge avec toute la bienveillance et la considération qui s'imposent.

Ce que traduisent les difficultés énoncées, c'est le réel besoin de remise en question de la conduite du changement dans l'entreprise, et ceci, pas seulement à la Media Factory.

Pour tenter de rétablir le dialogue entre une direction perçue comme autoritaire et loin des préoccupations des salariés et les salariés en souffrance, les élus préconisent une médiation collective menée par un tiers extérieur, ce que la direction dit ne pas rejeter.

Une résolution est votée à l'unanimité pour acter ces recommandations :

21 Votants – 21 Pour (Lire ici la résolution)

• France info - Les élus veulent du concret

Le passage de la chaîne publique d'information sur le canal, 16 est imminent.

Il s'inscrit dans un contexte difficile, l'image de la chaîne a été ternie par différentes séquences dont la plus emblématique est la séquence de « Gaza/riviera » qui a abouti au départ de l'ancien directeur.

S'en est suivi une réorganisation essentiellement hiérarchique que la direction s'était engagée à venir présenter en instance.

Si le directeur de l'information était bien présent pour échanger avec les élus, la nouvelle équipe dirigeante ne s'est pas présentée devant les élus ! Absence aussi du dossier d'information actant de manière concrète le projet de la direction pour la chaîne d'information de l'audiovisuel public celui-ci n'était pas suffisamment abouti pour être présenté en séance, les élus se sont donc contentés de ses paroles. Et ce n'est pas la première fois que l'argument nous est donné.

Côté emploi 9 recrutements ont été annoncés.

La tranche du 18/20 week-end sera entre les mains de France Télévisions Studio qui va produire le programme (c'est déjà le cas pour d'autres tranches de la chaîne).

Pour les élus, le compte n'y est pas et ne permet pas de rassurer les salariés.

- En neuf ans d'existence, la chaîne a connu 8 directions différentes !
- Le déficit d'emploi est réel (il manque une quarantaine de personnes) et la direction tente de le combler par l'embauche de non permanents et le recours à la filiale France Télévisions Studio.

Mais quel est le devenir d'une rédaction gangrénée par la précarité et l'externalisation ?

L'ombre du projet Genesys aussi plane sur France info avec l'installation de la régie au niveau 0 et à la clé, une réorganisation des modes de travail. Et cela ne calme pas les inquiétudes.

Comment dans ces conditions, la chaîne et les salariés qui y travaillent peuvent-ils faire face à une concurrence renforcée par un positionnement aux côtés des autres chaînes d'information ?

Ils sont motivés, certes, mais cette motivation leur suffira-t-elle pour atteindre la notoriété de leur sœur jumelle radio ?

Ce sont les réponses à toutes ces questions que les élus attendent.

Ils veulent du concret et demandent à la direction une information-consultation, documents à l'appui, sur la nouvelle organisation de France Info.

Ils votent la tenue d'un CSE extraordinaire dès le mois de mai, avant l'arrivée sur le canal 16 pour répondre à ces interrogations.

22 Votants – 22 Pour (Lire ici la résolution)

• Services Généraux - Une réorganisation sous surveillance !

Le projet de moderniser les services généraux parisiens est dans les tuyaux depuis janvier 2024.

Il a pour objectif de mettre fin aux dysfonctionnements existants : absence de pilotage opérationnel, culture sécurité insuffisante, manque de reconnaissance des collaborateurs, manque de visibilité du travail réalisé, manque de rigueur dans les achats, outils informatiques complexes et vieillissants…

Le regroupement de tous les sites parisiens autour du Siège dans le cadre du projet Campus est l'occasion idéale pour pouvoir mener à bien cette évolution.

Si les élus comprennent la nécessité de la démarche, ils ont du mal, au vu des éléments présentés, à comprendre comment celle-ci va s'opérer.

- Dans un premier temps, la Direction des Services Généraux Parisiens prendra le nom de Direction de l'Environnement de Travail (DET). Elle restera rattachée à la Direction Immobilier et Moyens Généraux.
- Le projet fonctionne à iso effectif (57 ETP aujourd'hui, 57 ETP demain).
- Concernant les personnels RQTH la direction affirme que : leur quotidien et leur mission ne seront pas impactés par ces changements.

Les autres évolutions présentées sont essentiellement hiérarchiques avec la création de nouveaux postes de managers, dans le cadre d'un parcours adéquat.

Le projet Performance 2026, auquel se rattache cette nouvelle organisation, n'a fait l'objet d'aucune explication (méthode, étapes, impacts sur le personnel).

Les élus regrettent que la direction soit passée un peu vite sur le déroulement de cette nouvelle organisation et sur les impacts pour le personnel et notamment sur la nouvelle répartition de la charge de travail.

Échaudés par les réorganisations successives à France Télévisions, ils font part de leurs inquiétudes.

« Aujourd'hui on en est à un tel rejet des réorganisations d'entreprises que l'on devient plus exigeants et prudents ! »

Ils ont donc voté une résolution actant la mise en œuvre d'une expertise.

23 Votants - 23 Pour (Lire ici la résolution 📎)

• Critérium du Dauphiné - La Fabrique et le car Challenger 2 en action

Le 77ème Critérium du Dauphiné 2025 se déroulera en 8 étapes, du dimanche 8 juin au dimanche 15 juin.

Cette course de prestige montagneuse sert de test pour les équipes avant le Tour de France.

Les moyens techniques de La Fabrique france.tv (via le car Challenger 2) seront chargés de la production du signal international (générique début, course, ITW arrivée et générique de fin) et du signal habillé complet en direct.

Pour se faire, une continuité de production est nécessaire. Elle a un impact sur l'organisation du travail, ce qui justifie la demande de dérogation de temps de travail hebdomadaire maximum à 60h formulée devant les élus du CSE Siège.

Ces derniers ont pris acte de cette requête tout en rappelant que, comme l'an dernier, certaines amplitudes de Repos Hebdomadaires ne sont toujours pas respectées.

Ils demandent à travers leur rendu d'avis, une présentation du réalisé dès que possible.

21 Votants – 21 Pour (Lire ici l'avis**)**

• Gestion du personnel et de la paie - L'Outre-mer renforcé

En février 2023, la direction a présenté aux élus son projet d'organisation de la Direction de la Gestion du Personnel et de la paie déployée par pôles de gestion avec :

- Un pôle de gestion des personnels CDI (contrats, avenants, paie),
- Un pôle de gestion des personnels non permanents (tout type de contrats non permanents),
- Un pôle dit "du poste de paie" (déclarations sociales de l'entreprise),
- Un pôle Outre-mer (gestion des personnels d'Outre-mer et de Malakoff).

Cette organisation, la direction souhaite la faire évoluer en rapprochant les deux services du Pôle Gestion Paie Non Permanents avec à sa tête une responsable au lieu de deux aujourd'hui.

- Cette responsable sera secondée par les deux adjointes déjà en place.
- Les gestionnaires de paie du service restent en place.
- L'organisation cible n'a aucune incidence sur le nombre d'ETP qui est de 51,5.

Le poste libéré, un poste d'adjoint auprès de la responsable de la gestion du pôle Outre-mer**,** permettra ainsi d'assurer la gestion et la paie des CDI des 9 collectivités d'Outre-mer (près de 1 500 salariés, avec des décalages horaires conséquents) dans de meilleures conditions.

Le redéploiement est prévu le 2 juin.

Un transfert des connaissances entre responsables doit avoir lieu en mai ainsi qu'une information aux différents interlocuteurs sur la nouvelle organisation. Des points de suivi réguliers sont prévus, ainsi que le maintien des réunions de service hebdomadaires animées par la responsable et ses adjointes. Il est en effet indispensable de s'assurer que cette évolution n'occasionne pas de charge de travail supplémentaire et que cela n'ait pas d'incidence sur le traitement des salaires.

• Activités Sociales et Culturelles - la déontologie au 1er plan

Plusieurs sujets ont été évoqués lors ce point relatif à la vie du CSE.

- **Code de conduite anti-corruption**

La déontologie de France Télévisions a incité le CSE à se doter d'un code de conduite anti-corruption.

Ce code guide les salariés et les élus du CSE sur le comportement à avoir lorsqu'ils sont confrontés à une situation dans laquelle ils ne sont pas certains de l'attitude à adopter et pour laquelle ils s'interrogent sur les implications que pourraient avoir leurs actions lorsqu'ils reçoivent des cadeaux, des invitations, ou lorsque leur engagement personnel peut entrer en conflit avec leur activité quotidienne. Il donne un cadre et garantit la confiance que les salariés placent dans leur CSE**.** Ce code présenté aux élus a fait l'objet d'**un** vote à l'unanimité. Il sera donc annexé au règlement intérieur du CSE siège.

23 Votants - 23 Pour (Lire ici le code de conduite anti-corruption **)**

- **Médiation IV3**

Afin d'apaiser les tensions régnant au sein du collectif IV3, les élus, en accord avec la direction, ont recommandé une médiation collective.

Celle-ci n'a pas eu le succès escompté puisque les personnels les plus en difficulté n'ont pas souhaité participer. Toutefois, cette démarche a été très appréciée par ceux qui l'ont suivi.

Ils font état d'une amélioration du dialogue et de vérités enfin exposées. La médiation collective n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes mais c'est un outil parmi d'autres.

Les élus recommandent un point au CSE au mois de septembre au cours duquel les participants pourraient donner leur avis sur ce type de démarche.

- **Contentieux, prestataire, bon de rentrée scolaire**

Lors de la commande des bons de rentrée scolaire 2023, le CSE Siège a commandé plus de bons que prévus afin de faire face à la demande… mais il a prévu large !

Les bons excédentaires devaient être remboursés par le prestataire mais celui-ci refuse d'honorer ses engagements.

L'avocat du CSE a donc été mandaté afin de récupérer le montant correspondant ou bons restitués, soit un peu plus de 49 000 €.

Le bureau du CSE n'exclut pas une action en justice si la procédure amiable n'aboutit pas.

- **CI-ORTF**

Les élus auraient bien aimé que la Secrétaire du CI ORTF, également élue au CSE siège, vienne échanger avec eux.

Ils considèrent qu'un compte rendu de ce qui se déroule en plénière, ne permet pas de répondre à leurs questions. Très attachés au bien commun du CI ORTF, ils aimeraient pouvoir nouer des échanges directs avec les représentants qu'ils ont élus.

Le bilan de la saison hiver/printemps 2025 a été marqué par un léger recul de la fréquentation des villages patrimoines par rapport à l'année précédente.

Les séjours externes connaissent un vif succès, les circuits découverte et les circuit seniors également.

Pour l'été et l'automne 2025, si la dynamique de réservation est très encourageante, force est de constater que certaines destinations ne font pas recette :

- Florence en liberté
- Aventure pédestre
- Aventure vélo
- Les lacs italiens
- La Turquie

Face au manque d'inscription, ces destinations ont dû être fermées.

Concernant les séjours adultes, famille pour l'été et l'automne 2025, les chiffres sont encourageants, avec une inscription dans les villages patrimoines en forte hausse et le succès confirmé des destinations seniors.

Les inscriptions pour les circuits adultes sont également en hausse ainsi que les offres séjours externes.

Quant au délai de traitement du dossier de préinscription, ils ont été allongés pour ne pas pénaliser les ouvrants-droits.

Bilan des séjours, vacances enfants, jeune, hiver, printemps, 2023 2024.

Le remplissage a été en hausse pour Noël, l'hiver et le printemps. On a également pu constater un réel engouement pour le séjour à New York de l'hiver. Les prés acheminement ont été fluides. L'équipe a été stabilisée autour du service enfant Jeune et les retours de la part des familles sur ces séjours sont très satisfaisants.

Quant aux propositions de l'été 2025, elles ont rencontré là aussi un vif succès à l'exception de la conduite accompagnée au mois d'août qui a dû être fermée.

Les attentes des familles portent sur la prise en compte du copinage, et sur la réduction de la durée des séjours à deux semaines plutôt que trois semaines.

Le CI-ORTF est actuellement en renégociation de bail pour le site de Cargèse.

Le propriétaire souhaite passer le loyer annuel de 400 000 à 500 000 €, ce qui semble très excessif au vu de l'expertise qui a été demandée par le CI ORTF (celle-ci fixe le loyer à 386 000 € annuels).

Les négociations en cours devraient aboutir fin mai début juin.

- **Aide Mayotte après le passage du cyclone Chido**

Les élus du CSE Siège ont voté à l'unanimité une enveloppe de 40 000 euros sur le budget des ASC pour venir en aide aux collègues mahorais sinistrés par le passage du cyclone Chido.
Pour mettre un terme aux suspicions de récupération politique, les élus CGT du CSE Siège réaffirment que cet élan de générosité est celui de l'ensemble des organisations syndicales du CSE siège et non d'une en particulier.

- **Machine à café**

Des problèmes sur le fonctionnement des machines à café se situant aux rez-de-chaussée sont remontés.
Le système pour avoir un café avec ou sans gobelets perturbe les utilisateurs.
Le bureau du CSE indique qu'il va agir auprès du prestataire pour corriger cette situation.

• A venir

Prochain CSE Siège les 20 et 21 mai 2025

Paris, le 7 mai 2025

Vos élus CSE

▶Titulaires :

Michela Law, Sophie Pignal, Frank Ols, Claudine Gilbert, Arnaud Hudelot, Aurélie Schiller, Laurent Debruyne

▶ Suppléants :

Alexis Du Retail, François Badaire, Malika Aït-Ouakli, Jean-Jacques Buty, Véronique Dalmaz (Vaise)

▶Représentant syndical : Georges Pinol